

RAYMOND LOENERTZ O. P., *Deux évêques dominicains de Caffa: Frère Thaddée d'Arménie et Frère Mathieu Manni de Cortone*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 5, (1935), pp. 346-357.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

Il materiale sul sito [HeyJoe](#) è disponibile sotto licenza CC BY-NC-ND 4.0: può essere scaricato, stampato e condiviso per uso non commerciale, con attribuzione e senza modifiche.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.

The material on the [HeyJoe](#) site is available under the CC BY-NC-ND 4.0 license: it can be downloaded, printed, and shared for non-commercial use, with attribution and without modifications.



quamdam; dicitur enim creatum tantum per respectum ad ens increatum sicut similitudo ipsius; verum autem addit respectum ad ydeam secundum quod est principium cognoscendi; bonum autem addit respectum ad... »

B) Verso

Die Rückseite setzt den von P. Théry, S. 337, gebotenen Text des Verso des Neapler Fragmentes fort, aber auch hier fehlt eine Zeile: *sunt principia quas greci ydeas vocant, hoc est species vel formas eternas et in...* Das Fragment von Bologna führt den Text weiter:

«commutabiles rationes, secundum quas et in quibus visibilis mundus formatur (aut) et regitur, ideoque a grecorum sapientibus patim appellari meruerunt, hoc est principalia existentia que pater fecit in filio et per spiritum sanctum in effectus suos dedit atque multiplicat; perisinata quoque vocantur, id est predestinaciones, in his enim, quecumque divina providencia et fiunt et facta sunt, simul et semel et incommutabiliter predestinata sunt. sciendum est autem quod predestinacio tripliciter sumitur. quandoque enim dicitur predestinacio preparacio gracie in presenti et glorie in futuro, quasi ante destinacio, secundum scilicet quod aliquis dicitur destinari in finem sive mitti vel dirigi, et providentur ei ea que sunt necessaria in perveniendo ad finem; et sic convenit tantum christo homini et angelis et hominibus. quandoque autem dicitur predestinacio tantum de his que non sunt in potestate nostra, sicut accipit damascenus; et secundum hoc (prima gra..) erit predestinacio tantum respectu prime gracie et respectu glorie et operum meritoriorum et augmenti gracie, secundum quod fundatur in prima gracia, inquantum homo non potest, et non secundum quod habet aliquid ex libero arbitrio. tercio modo dicitur predestinacio preparacio quecumque de faciendis sive ordinacio que est de omnibus creaturis; et sic sumitur hic. quod patet per hoc quod subiungit, nil enim naturaliter in creatura visibili et invisibili oritur preter quod in eis ante omnia tempora et loca predefinitum et preordinatum est. Item a philosophis... »

DEUX ÉVÊQUES DOMINICAINS DE CAFFA

Frère Thaddée d'Arménie

et Frère Matthieu Manni de Cortone

par R. Loenertz O. P.

Le manuscrit 346 de la bibliothèque de l'Université de Pavie est une version arménienne des heures diurnes de l'office divin selon le rit de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Le traducteur, qui a signé son oeuvre, s'appelle lui-même « Thaddée, frère de l'Ordre de saint Dominique et

par la miséricorde de Dieu évêque de la cité de Caffa ». Il a achevé son travail à Caffa le 24 décembre 1343. Thaddée, évêque de Caffa, mourut le 23 août 1357. Le R. P. M. A. Van den Oudenrijn¹, auquel j'emprunte ces détails, fait remarquer que le témoignage du diurnal de Pavie met hors de doute l'appartenance de Thaddée à l'Ordre des Frères Prêcheurs. A l'aide de cette donnée bien établie il est peut-être possible de porter un peu de lumière dans la question obscure de la succession des évêques de Caffa².

Le 11 mars 1334, l'évêché de Caffa étant vacant par décès de l'évêque Matthieu mort en Avignon, le pape Jean XXII transféra sur le siège de Caffa Thaddée, évêque de Korykos en Cilicie³. C'est le Thaddée qui traduisit en 1343 le diurnal dominicain, séjourna en Avignon en 1347, et mourut en 1357, car il est tout à fait invraisemblable qu'il y ait eu entre 1334 et 1343 un changement d'évêque à Caffa, à la suite duquel le Thaddée de 1334 eut été remplacé par celui de 1343, changement dont toute trace aurait disparu de l'histoire. Nous sommes donc en présence d'un Dominicain arménien qui avait été évêque en Petite Arménie et passa ensuite sur le siège de Caffa en Crimée, où il s'occupa entre autres de pourvoir aux besoins d'une communauté arménienne de rit dominicain (vraisemblablement le couvent Saint-Nicolas⁵ des Frères Uniteurs d'Arménie) en traduisant en langue arménienne un livre liturgique latin.

¹ M. A. Van den Oudenrijn, *Das Offizium des heiligen Dominicus des Bekenners in Brevier der Fratres Unitores von Ostarmenien*, Rome, 1935, 135 169 189.

² Presque toute la documentation employée dans la suite de ce travail se trouve réunie dans G. Golubovich, *Biblioteca Biobibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, 5 voll. Rome, 1906 ss. Je me contenterai ordinairement d'y renvoyer (= Gol.) Les sigles des autres ouvrages cités en abrégé sont : BOP = Th. Ripoll, *Bullarium Ordinis FF. Praedicatorum*, 8 vol. Rome 1729 ss. — MOPH = *Monumenta Ordinis Praedicatorum Historica*, Rome 1896 ss. — Eubel, = C. Eubel, *Hierarchia Catholica Medii Aevi*, ed. 2, Münster 1913. Je cite cet ouvrage en indiquant le nom de l'évêché et en ajoutant, s'il y a lieu le chiffre de la note. Mollat, *Reg. Jean XXII* = G. Mollat, *Jean XXII, Lettres communes* Paris 1904 ss. AOL = *Archives de l'Orient latin*, 2 vol. Paris 1881 ss.

³ Eubel, *Caffen*. Le *Turquen*. d'Eubel est une erreur de lecture pour *Curquen*. Pour l'identification de cette ville avec Korykos (Corycus), la Gorgos ou Gorigos des Arméniens, la Kurko des Turcs, voir AOL, Index s. v. *Curco* et *Gorigos*.

⁴ le 15 avril 1347 il y signa des lettres d'indulgences. H. Delehaye S. I. *Les lettres collectives d'indulgences*, Bruxelles 1928, 108.

⁵ M. A. Van den Oudenrijn, op. cit. 188 note 19.

On conviendra que cette carrière est assez singulière et qu'il serait étonnant au plus haut degré de trouver à la même époque un autre personnage dont la vie présente la même courbe caractéristique. C'est pourtant ce qui semble être le cas du Thaddée qui va nous occuper maintenant.

*
* *

On conserve au couvent San Biagio à Tivoli un *vidimus* de la bulle de canonisation de saint Thomas d'Aquin dont voici le début et la fin :

In nomine Domini Amen.

Nos fratres Guillelmus Dei gratia Soltaniensis ¹ archiepiscopus et Taddeus Caphensis episcopus....

... In cuius visionis et inspectionis testimonium Nos Fratres Guillelmus archiepiscopus et Taddeus episcopus supradicti presens scriptum publicum ad instantiam et petitionem religiosi viri fratris Bartholomei Arrighetti de Pistorio ordinis predicatorum, syndici et procuratoris ut dixit, conventus eiusdem ordinis de Pistorio, syndicario et procuratorio nomine pro ipso conventu petentis, per infrascriptum Iacobum fieri mandavimus et sigillorum nostrorum appensione muniri.

Datum et actum Avinione ante domum habitationis religiosi viri fratris Nicolay de Publica Pistoriensis dyocesis dicti ordinis predicatorum domini pape penitentiarii, presentibus ipso fratre Nicolao penitentiario et religioso viro fratre Bernardo de Guardiola ² eiusdem ordinis predicatorum et Ioanne Cononis de Abundantia clerico Gebennensis diocesis testibus ad premissa. Anno nativitatis Domini MCCCXIII Indictione VI die 2 mensis octobris pontificatus sanctissimi patris et domini nostri Ioannis divina providentia pape XXII anno octavo ³.

D'après ce texte il y avait donc en Avignon, le 2 octobre 1323, un évêque de Caffa, religieux latin (*frater* est réservé à ceux-ci), du

¹ Eubel, Soltanien.

² Missionnaire en Perse et évêque de Dehikerkan le 11 sept. 1329. Eubel, Diargorgan.

³ Le R. P. M. H. Laurent O. P. me signale un autre exemplaire du même *vidimus* aux Archives Vaticanes, Fondo Domenicani, 141, et le R. P. I. Taurisano O. P. m'en indique un troisième à l'Archivio di Stato de Lucques, Fondo di San Romano (sans autre cote que la date). V. M. Fontana, Monumenta Dominicana, Romae 1675, p. 181 et 215, parle de l'exemplaire du *vidimus* qu'il a vu à Tivoli, mais il n'en donne pas la date. Je n'ai pas retrouvé le passage où il aurait indiqué la date fautive que citent et corrigent Quéatif-Echard SSOP I 537 b.

nom de Thaddée. Nous le voyons associé à Guillaume Adam, missionnaire dominicain, dans la transcription de la bulle de canonisation de saint Thomas d'Aquin. Les autres personnages qui interviennent dans l'acte de transcription sont Dominicains. Il y a bien des chances que Thaddée l'ait été également. Mais n'insistons pas sur ce point. Un autre fait doit d'abord retenir toute notre attention : l'anomalie que constitue le cas de cet évêque qui porte le titre évêque de Caffa simultanément avec un autre personnage, le Franciscain Jérôme Catalani ¹. Ce dernier avait été promu évêque le 19 février 1311 avec le titre *episcopus in partibus Tartarorum*. Il était destiné comme suffragant à Jean de Montcorvin, archevêque de Pékin ou Khan-Baliq. Le Saint Siège n'assignait pas d'évêché aux suffragants de Khan-Baliq, laissant ce soin à l'archevêque, dont le ressort immense embrassait jusqu'en 1318, toute l'Asie mongole. Jérôme Catalani n'alla pas en Chine mais se fixa à Caffa en Crimée, colonie génoise située sur le territoire de l'empire mongol du Kipcak, donc théoriquement comprise dans la province ecclésiastique de Khan-Baliq. Il y bâtit une chapelle avec habitation annexe et comme il était évêque *in partibus Tartarorum* demeurant à Caffa, il assumait le titre d'évêque de Caffa. En cette qualité il authentiqua à Constantinople en 1317 la transcription d'une bulle de Clément V. L'année suivante on le trouve en Avignon où il fit homologuer par le pape son titre épiscopal. En effet Jean XXII érigea en évêché la cité de Caffa et nomma Jérôme premier évêque de Caffa, le 26 février 1318. Jérôme revint de nouveau en Avignon en automne 1321 et y demeura au moins jusqu'au 6 mars 1322. Il vivait encore en 1327 et était toujours évêque de Caffa. Le 23 juillet 1327 il signa, en Avignon, des lettres d'indulgences collectives, se donnant le titre *Ieronimus de Cafa*. Mais, et voici l'étonnant : il y avait à ses côtés un autre prétendant à ce titre. Sur la même lettre d'indulgences, immédiatement après la sienne, apparaît la signature d'un autre évêque : *Thadeus Caphensis* ².

¹ Pour ce qui concerne Jérôme je renvoie une fois pour toutes à Gol. III 38-58 et IV 230-233.

² Gol. IV 233.

* * *

Ainsi en 1323 et en 1327 un Thaddée prétend au titre épiscopal de Caffa concurremment avec Jérôme Catalani. On peut identifier sans crainte celui de 1323 et celui de 1327. Il serait vraiment trop étrange de voir surgir à côté de l'évêque Jérôme, deux prétendants du nom de Thaddée. Aux dates de 1323 et de 1327 nous pouvons en ajouter d'autres. Le premier août 1322 la Chambre apostolique paya une aumône à Thaddée, évêque de Caffa :

1322 Aug. 1... distribuimus personis infrascriptis pro elemosina summas pecunie infrascriptas, in primis d. Thedeo pauperi episcopo Caffensi in Thartaria 30. fl...¹

Le 11 avril 1326 Jean XXII l'autorisa à faire le pèlerinage de Terre Sainte. Le 23 juillet 1327 il signa la lettre d'indulgences citée plus haut² et trois jours après il reçut une nouvelle aumône du Saint Père :

1327, Iulii 30, de mandato pape tradidimus... ex dono facto per ipsum dominum nostrum d. Tadeo episcopo Caffensi, de Ermenia, de pecunia camere 100 fl.³

D'après ce dernier témoignage Thaddée était d'Arménie, c'est à dire du royaume de Petite Arménie ou de Cilicie⁴.

Comment expliquer maintenant que ce frère Thaddée, religieux latin, originaire de Petite Arménie, associé en 1323 au Dominicain Guillaume Adam, ait pu prendre le titre évêque de Caffa, se présenter à la Curie avec ce titre, et l'apposer sur un diplôme à côté de la signature de l'évêque de Caffa, Jérôme, régulièrement promu par le pape ? Quelle que soit la légèreté avec laquelle on concédait parfois des titres épiscopaux il n'est pas probable que la chancellerie pontificale ait poussé le désordre ou la distraction jusqu'à expédier, entre 1318 et 1322, des bulles de provision pour un évêché qu'on venait de conférer à un titulaire bien con-

¹ K. H. Schäfer, Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII, Paderborn 1911, 696.

² Eubel, Caffen. 5, mentionne d'autres lettres d'indulgences signées par Thaddée, en Avignon, les 25 mai 1326 et 10 février 1327, malheureusement sans dire où elles se trouvent.

³ Schäfer, op. cit. 748.

⁴ Il est normal que les Occidentaux aient appliqué le nom *Armenia* tout court au royaume de Petite Arménie avec lequel ils entrèrent en relation dès le début des Croisades, longtemps avant qu'un Européen eut pénétré dans l'Arménie proprement dite. Quand on entra en contact avec celle-ci on, lui donna le nom de Grande Arménie, *Armenia Maior*.

nu, Jérôme, qui, en plus, fut présent à la Curie d'automne 1321 au printemps 1322. Nous en sommes réduits à admettre que fr. Thaddée fut élevé à l'épiscopat en vue de quelque autre évêché et qu'il assumait ensuite le titre de Caffa parce qu'il avait trouvé dans cette ville une demeure et un champ d'action. En somme il se trouvait dans la même situation que Jérôme Catalani avant 1318, avec cette différence que le Franciscain fut reconnu et légalement promu évêque de Caffa par le pape, tandis que l'usage du titre épiscopal de Caffa par fr. Thaddée fut simplement toléré. Des cas analogues se présentent parfois à cette époque¹. Il est donc certain que Thaddée était déjà revêtu de la dignité épiscopale quand il quitta son pays d'origine pour se fixer momentanément à Caffa. Autrement dit, il faut chercher en Petite Arménie le siège épiscopal inconnu auquel il fut tout d'abord élevé.

La carrière de ce fr. Thaddée d'Arménie présente une analogie frappante avec celle de fr. Thaddée, évêque de Korykos en Petite Arménie, devenu ensuite évêque de Caffa. L'un et l'autre appartiennent à un ordre religieux latin. L'un et l'autre ont des liens à la fois avec la Cilicie et avec la Crimée. Jointe à l'identité du nom la similitude de la carrière tendrait tout simplement à faire identifier les deux personnages. Le cas d'un évêque arménien, ralliant l'église romaine, et entrant dans l'ordre de saint Dominique s'est présenté. Le contemporain de Thaddée, Nerses Balientz, évêque de Manazkert, en est un exemple². D'autres évêques arméniens de cette époque se réunirent à l'église catholique sous l'influence des missionnaires franciscains. C'est le cas de Zacharie de Saint-Thaddée, en Grande Arménie, et d'Arakiel³, en Crimée. Il est donc parfaitement possible que Thaddée ait subi l'influence des Dominicains missionnaires en Petite Arménie et qu'il ait ensuite émigré en Crimée avec une partie de son troupeau. L'immigration des Arméniens en Crimée fut considérable durant tout le XIV^e siècle. En 1316, lorsque Caffa se relevait à peine du désastre qui l'avait ruinée en 1308 il y avait déjà deux églises arméniennes dans la ville⁴. A la fin du siècle la communauté arménienne catholique à elle seule était assez nombreuse pour qu'il y eut trois

¹ X, Delehay, op. cit. en donne toute une série et des plus curieux.

² Col. IV 338 342.

³ Col. III 45. 370 373.

⁴ Col. III 40 note 3.

églises à son service ¹. Elle était à ce moment sous la direction des Frères Uniteurs de Grande Arménie. Mais les Arméniens de Petite Arménie avaient tout autant de raisons de quitter leur pays que ceux de Grande Arménie. La Cilicie était en butte aux attaques continues des Turcs et des Egyptiens, qui mirent fin au royaume en 1375. L'émigration arménienne expliquerait bien pourquoi nous voyons en 1334 un évêque de Korykos passer sur le siège de Caffa. Il serait intéressant de pouvoir démontrer que cet évêque de Korykos avait déjà émigré avant 1322, et qu'il s'était rallié à l'église catholique en Petite Arménie, sous l'influence des missionnaires dominicains. Le manque de documents ne nous permet pas de transformer en certitude cette hypothèse. Nous pouvons seulement essayer de la rendre plus probable en montrant les Dominicains à l'oeuvre en Petite Arménie. — Il y avait en Cilicie deux évêchés latins, Tarse et Mamistra ². Il fut question un moment d'en créer un troisième à Korykos. Le régent d'Arménie, Osin, comte de Korykos, en avait fait la demande au pape Jean XXII, qui chargea, par lettres apostoliques du 21 juillet 1322, le patriarche latin de Jérusalem de faire l'enquête d'usage ³. Le projet n'aboutit point. On ne connaît aucune nomination à l'évêché latin de Korykos antérieure à l'occupation de la ville par le roi de Chypre ⁴, à moins qu'on ne veuille voir dans le Thaddée qui devint évêque de Caffa en 1334, un évêque latin promu par le pape. Contre cette dernière supposition on peut faire valoir un texte du missionnaire dominicain Raymond Etienne ⁵ qui écrivait en 1330 dans son *Directorium ad passagium faciendum* ⁶.

¹ Saint-Nicolas (BOP II 384 631; III 63 639) Saint-Jacques (BOP II 384) et Saint-Pierre et Paul (BOP II 312 384; III 521).

² Eubel, Tarsen. Mamistren.

³ AOL I 270. Mollat, Reg. Jean XXII 16161. Fr. Tournebize, Histoire politique et religieuse de l'Arménie, Paris 1910, 648 affirme à tort que l'évêché a été fondé effectivement par lettres du 21 juillet 1323. Il s'agit simplement des lettres du 21 juillet 1322 qui ordonnent une enquête. Voir Mollat, Reg. Jean XXII aux dates relatives.

⁴ Pierre I (1361-1369). Recueil des Historiens des Croisades, Documents arméniens II 32. Eubel, Corioccen. note 1 dit que Pierre I enleva la ville aux Turcs en 1350 (1). La chronique d'Arménie de Jean Dardel (Rec. Hist. Crois., loc. cit.) dit que le roi d'Arménie Constantin « relénqui » la ville et que les habitants se donnèrent au roi de Chypre.

⁵ L'attribution du *Directorium ad passagium faciendum* à Raymond Etienne devient absolument certaine, si l'on joint aux considérations de Gol. III 405 note 3, les données de Quéatif-Echard, op. cit. 574a.

⁶ Gol. III 406-407.

Armeni siquidem isti Minoris Armenie... duas pro Latinis archiepiscopales ecclesias erexerunt...

et un peu plus loin :

... bona Tarsensis ecclesie que de prefatis *sola* et *unica* restat...

Donc, d'après Raymond Etienne il ne restait qu'un seul évêché en Cilicie à l'époque où il écrivait, celui de Tarse. En effet l'autre évêché, celui de Mamistra, avait été abandonné par son évêque, faute de fidèles, et à cause des invasions continuelles des Sarrasins. Le pape avait assigné à l'archevêque de Mamistra l'église Saint-Laurent de la colonie génoise de l'Ayas, mais il en avait été dépossédé par des laïcs qui prétendaient au droit de patronat¹. Raymond Etienne est donc bien informé, quoique fort mal disposé pour les Arméniens. Jusqu'à nouvelle preuve il n'y a pas lieu d'admettre qu'il y eut d'évêque latin à Korykos, à l'époque qui nous intéresse. Thaddée, évêque de Korykos, est plutôt un évêque arménien, institué par un patriarche arménien, entré ensuite dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. S'il fit la connaissance des missionnaires dominicains en Cilicie, il y a quelques chances que ce fut aux environs de 1320, car à cette époque l'influence dominicaine se fit particulièrement sentir dans le pays. Nous en avons comme preuve, outre les missions de Raymond Etienne² en 1318 et de Guillaume Adam³ en 1323, le fait que les deux évêques latins du pays étaient alors Dominicains. Celui de Mamistra d'abord : En 1320 le siège devint vacant par la mort du Dominicain Jacques, qui fut aussitôt remplacé par le Dominicain Pierre, et celui-ci étant mort peu après son élection, il reçut comme successeur le Dominicain Thomas, celui-là même qui transféra sa résidence à l'Ayas. L'archevêché de Tarse fut également occupé par un Dominicain entre 1311 et 1328. Le nécrologe dominicain d'Orviététo⁴ contient l'éloge de fr. Jacques de Chiusi, qui partit comme missionnaire en Petite Arménie en 1316, eut beaucoup d'influence dans le pays et devint évêque de

¹ AOL I 266 267 ; 270. Eubel, Mamistren. 5. — L'Ayas, en italien Lajazzo en latin Laiacium ou Aiacium est l'antique Aigai (Aegae).

² Gol. III 404. BOP II 142.

³ BOP II 156.

⁴ A. M. Viel et P. M. Girardin. Chronique du couvent des Prêcheurs d'Orviététo, Rome et Viterbe 1907, 103-104.

Tarse. Le chroniqueur d'Orviéto est assez proche des faits pourqu'on puisse, sur son témoignage, introduire Jacques de Chiusi dans la série des archevêques latins de Tarse entre le Franciscain Daniel, promu en 1311, et cet Omodeo qui était en possession en 1328. Jacques de Chiusi mourut aux approches de 1330, d'après notre chroniqueur. — Et voilà pour l'activité dominicaine en Cilicie, activité à laquelle on doit rattacher fort probablement la conversion de Thaddée d'Arménie évêque *dit* de Caffa en 1322 et de Thaddée évêque de Korykos, qui devint évêque de Caffa en 1334, si tant est que ce sont deux personnages distincts.

Signalons maintenant les difficultés, ou mieux les incertitudes, qui s'opposent à l'identification des deux Thaddée. La principale est l'existence d'un fr. Thaddée dont Tournebize, dans son Histoire d'Arménie ¹, dit qu'il fut probablement Dominicain, qu'il fit partie des ambassades arméniennes envoyées au pape en 1324 et 1326, et enseigna la langue latine à l'Ayas vers 1331. Les comptes de la chambre apostolique nous font connaître assez bien les membres de ces ambassades ². Thaddée n'est pas mentionné parmi le personnel qui les composait. Malheureusement Tournebize ne cite point ses sources. La valeur et la portée exacte de son assertion sur l'enseignement de fr. Thaddée à l'Ayas vers 1331 restent incontrôlables. Ce fr. Thaddée était-il évêque? ³. Enseignait-il dans une école de latin pareille à celles que Raymond Etienne se proposait d'établir dans un couvent dominicain qu'il voulait fonder à l'Ayas? Raymond Etienne dit lui-même ⁴ que le projet échoua en 1318. Il est vrai qu'on le reprit en 1327, au moins en ce qui regarde la fondation d'un couvent ⁵. L'année suivante il y eut un grand départ de missionnaires pour l'Orient ⁶. Les indications de Tournebize s'accordent

¹ Fr. Tournebize, op. cit. 651.

² Schäfer, Index, s. v. Armenia.

³ Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un évêque ait été professeur de langues. Nous avons l'exemple de Nerses Balientz, professeur d'arménien à la Curie. Voir B. Altaner, Sprachstudien und Sprachkenntnisse im Dienste der Mission des 13. und 14. Jahrhunderts dans Zeitschrift für Missionswissenschaft XXI (1933) 125, qui renvoie à Schäfer, op. cit. 112 138 198 230 262 285.

⁴ Gol. III 407.

⁵ « Item, [Concedimus] Provincie Terre Sancte unam [domum] ponendam in Rhodo et aliam in Armenia ». Actes du chapitre général de Perpignan, 1327. MOPH IV 172.

⁶ BOP II 178. MOPH IV 181.

donc avec les faits généraux. Mais elles constituent une inconnue qui réserve des surprises, et il est prudent de se tenir sur la réserve. L'identité des deux Thaddée demeure une hypothèse.

Une autre difficulté s'oppose à l'identification de fr. Thaddée d'Arménie évêque dit de Caffa en 1322, 1323 et 1327, avec fr. Thaddée promu à l'évêché de Caffa en 1334. Si fr. Thaddée avait abandonné son siège de Korykos dès 1322, et s'il avait cessé de se désigner d'après ce siège pour prendre le titre de Caffa, comment expliquer que la bulle de provision de 1334 lui donne de nouveau le titre évêque de Korykos? On peut répondre à cette difficulté en disant que fr. Thaddée, qui était évêque avant sa promotion à l'évêché de Caffa, ne pouvait passer sur ce dernier siège qu'en vertu d'une translation, et que sa bulle de provision devait expressément le délier du lien qui l'unissait canoniquement à son premier évêché, même s'il n'y résidait plus. Ainsi s'expliquerait la réapparition du titre évêque de Korykos.

Conclusion : les documents dont nous disposons actuellement nous laissent le choix entre deux suppositions. Ou bien les deux personnages sont identiques et alors nous sommes en présence d'un évêque arménien de Korykos uni à l'église romaine vers 1320, entré dans l'ordre des Prêcheurs, émigré en Crimée, sans pour autant perdre tout contact avec sa patrie la Petite Arménie. Ou bien nous avons devant nous deux évêques de Petite Arménie dont la carrière présente la plus singulière ressemblance, ce qui, après tout, n'est pas impossible.

*
* *

Le successeur de Jérôme Catalani dans le série régulière des évêques de Caffa fut un Dominicain, fr. Matthieu, du couvent de Cortone. Le nécrologe du couvent d'Orviéto le mentionne parmi les évêques issus de la province romaine : *Fr. Matheus Cortontensis episcopus in Capfa et chapellanus pape*¹. Ce titre de chapelain du pape nous autorise à l'identifier avec fr. Matthieu Manni de Cortone que l'on trouve à la curie en 1327 :

1327 Nov. 17 de mandato pape nobis facto per d. Iohannem de Manso cantorem Montisalbani, cambrierum suum, tradidimus et numeravimus... fr. Matheo Manni de Cortona ord. Predic. 50. fl. ².

¹ Viel et Girardin, op. cit. 58.

² Schäfer, op. cit. 501.

Devenu évêque fr. Mathieu de Cortone demeura toute sa vie un prélat de curie. Le 21 septembre 1332 le pape lui confia temporairement l'administration au spirituel de l'évêché d'Arezzo ¹, et le 30 septembre il lui fit payer 100 fl. pour son voyage.

1332 Sept. 30 de mandato pape v. n. f. tradidimus d. fr. Matheo e. Capphen., qui missus fuit ad certas partes per ipsum dominum nostrum.... 100 fl. ²

Mathieu mourut en cour d'Avignon avant le 11 mars 1334, d'après les lettres de provision de son successeur Thaddée. Il serait intéressant de savoir s'il s'était fait représenter dans son diocèse de Caffa par un vicaire général, comme faisaient d'autres évêques d'Orient ³.

* * *

Il nous reste à discuter le cas d'un autre prétendu évêque de Caffa, encore un Thaddée, qui nous est présenté cette fois comme originaire de Cortone. D'après N. Fabbri ⁴, Thaddée Bencevanni du couvent de Cortone aurait été un des compagnons de Barthélemy, évêque de Maraghah en Perse, qui l'aurait envoyé en 1323, rendre compte au pape de l'état de sa mission. Jean XXII l'aurait promu alors évêque de Caffa. Je ne doute pas que Fabbri ait trouvé, comme il dit, le nom de Fr. Thaddée Bencevanni dans une charte du couvent de Cortone datée de 1299. Mais les affirmations relatives à son voyage en Perse et à son épiscopat paraissent être une combinaison fondée sur le *vidimus* de la bulle de canoni-

¹ Eubel, Aretin. 5; Caffen. 3; selon Eubel Mathieu aurait succédé à Jérôme Catalani en 1324. Mais c'est une pure conjoncture, dénuée de fondement.

² Schäfer, op. cit. 534.

³ Par exemple, Isnard Tacconi, archevêque de Thèbes (Eubel, Theban. qui) avait en 1339 comme vicaire général Grégoire de Pavie O. P. (Vidal Reg. Benoit XII 7420), et Luc Manelli évêque de Zitouni en Grèce (Eubel, Cithonien.) qui avait comme vicaire général fr. Jacques Omodei de Florence, dont le nécrologe de Santa Maria Novella enregistre ainsi l'obit: 310. *Frater Iacobus filius olim. . . . de Homodeis, sacerdos et predicator, fuit vtr in conversatione affabilis in obsequendo quam plurimum in agendis providus et discretus. Hic existens domini fratris Luce de Mannellis episcopi Zitontensis vicarius generalis, Zitone diem clausit extremum. Obiit autem anno Domini M^o CCC^o XLVI^o, etatis sue in ordine XXIV^o.*

⁴ N. Fabbri, Vita del beato Pietro Capucci dell'Ordine dei Padri Predicatori e cenni storici sull'antico convento dei Domenicani in Cortona. Siena 1893, 10 182-183. Je dois la connaissance de cet ouvrage à la bienveillance du T. R. P. Mandonnet O. P.

sation de saint Thomas ¹ et sur les renseignements de Michelo Piò ², et de Lequien ³ relatifs à Barthélemy, évêque de Maraghah.

Concluons: la série régulière des premiers évêques de Caffa est la suivante: 1. Jérôme Catalani O. F. M. 2. Matthieu Manni O. P. 3. Thaddée d'Arménie O. P. — Le cas de Thaddée d'Arménie qui porte le titre d'évêque de Caffa en même temps que Jérôme constitue une anomalie. — Il n'est pas impossible que ce Thaddée soit le même que celui qui fut promu à l'évêché de Caffa en 1334. Mais il n'y a pas moyen pour le moment de faire la preuve de cette identité. — Au contraire, Thaddée Bencevenni de Cortone ne doit pas être compté parmi les évêques de Caffa, ni en général parmi les évêques dominicains.

*ERGAENZUNG ZUM SCHRIFTTUM DES
ANTONIUS DE CARLENIS VON NEAPEL O. P.*

Von G. Meersseman O. P.

Die vatikanische Hs. Vat. lat. 5987, die mir beim Redigieren einer Notiz ⁴ über Antonius von Neapel unbekannt war und die ich nachträglich fand, enthält die *Quaestiones super Metaphysicam* dieses Autors in einer Textüberlieferung, die an vielen Stellen bessere Lesearten ⁵ bietet als die von mir damals beschriebene Neapler Hs. (Vgl. Archivum FF. Praed. III, 94 ff.). Deshalb lohnt es sich, den Inhalt dieser zweiten Hs. hier etwas näher bekannt zu machen.

¹ Fabbrini, connaissait ce *vidimus* par la note 10 jointe dans BOP II à la constitution XII de Jean XXII. C'est en effet à cette note qu'il renvoie (op. cit. 10 en note) par la référence BOP II 138.

² Fabbrini, cite: Le Quien: Oriens Christ. P. I lib. 6, cap. 6.

³ Fabbrini, op. cit. 10 en note, renvoie à: Plod. De Viris illustr. S. Dominic. lib. 2. Je ne vois pas ce que veut dire cette citation à moins qu'il ne s'agisse de Michele Piò (= Plodius) Delle Vite degli Huomini illustri di San Domenico, Bologne 1620, 309, où Piò traite de la vie du Bx. Barthélemy dit le Petit ou de Bologne.

⁴ Arch. FF. Praed. III (1933) 81-131.

⁵ Folgende Korrekturen unseres Titelverzeichnisses können als Beispiel dienen: Lib. I, q. 2: Utrum substantiae immateriales possint...; Lib. V, p. 3: Utrum entia necessaria...; q. 13: Utrum modi distinctionis quattuor bene sint...; Lib. VII, q. 12: Utrum differentia divisiva generis...; Lib. IX, q. 6: Utrum differentia actionis, quod aliqua est immanens...